Budget rectificatif et supplémentaire 1/2002

2002/2040(BUD) - 28/02/2002 - Acte final

OBJECTIF : arrêt définitif du BRS 1/2002. MESURE DE LA COMMUNAUTÉ : 2002/222/CE, CECA, Euratom. CONTENU : le Parlement européen a définitivement arrêté le budget rectificatif et supplémentaire 1/2002 de l'Union européenne conformément à sa résolution du 28 février 2002 (se reporter au résumé de la résolution).